

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL  
DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DES HAUTS DU PERCHE SEANCE du 21 MARS 2024**

Nombre en exercice : 31  
Nombre de présents : 21  
Nombre de votants : 29

Convocation du 14.03.2024  
Affichage du 14.03.2024

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-et-un mars, s'est réuni le conseil communautaire des Hauts du Perche à la salle des fêtes de Normandel suite à la convocation du 14.03.2024, affichée le quatorze mars 2024.

Etaient présents : M BAILLIF Christian, Mme BERGER Frédérique, M BLOTTIERE Philippe, Mme CHAMARET Stéphanie, M SOUTIF Pascal (représente M COUDRAY Pascal), Mme DJENNADI-MENEGHINI Virginie, M Du LAC Jean-Vincent, Mme ENCELIN Elyane, M GUYOT Philippe, M HOULLE Pascal, M JUSZEZAK Jean-Claude, Mme LALAOUNIS Danièle, M LE SECQ Emmanuel, M MANNOURY César, Mme LEVESQUE Catherine (représente M MICHEL-FLANDIN Patrice), M ORY Gilles, M POIRIER Franck, Mme POUILLAIN Francine, Mme REVET Evelyne, Mme SAUVANEIX Alexandra, M VIANDIER Marcel.

Etaient absents-excuses : Mme BRAULT Roselyne (donne pouvoir à Mme BERGER Frédérique), M BOUTTIER Jean-Jacques (donne pouvoir à Mme CHAMARET Stéphanie), M DUGUET Christian (donne pouvoir à Mme DJENNADI-MENEGHINI Virginie), Mme EDOU Bernadette (donne pouvoir à Monsieur COUDRAY Pascal), M GUEUGNON Jean-Edouard, M GUILLET Denis (donne pouvoir à M JUSZEZAK Jean-Claude), Mme LEROY Céline (donne pouvoir à Monsieur du LAC Jean-Vincent), M NAEL Jean-Marc (donne pouvoir à M BAILLIF Christian), Mme RADIGUET Angéline (donne pouvoir à Mme ENCELIN Elyane).

Etaient absents-non excusés : M DESCHAMPS Michel.

Assistait également : M. LAMPERIERE Frédéric DGS, Mme HEROUIN Sandrine, Mme OREART Patricia.

Monsieur JUSZEZAK Jean-Claude est nommé secrétaire de séance.

**DELIBERATION N° 2024.03.072**

**MARCHE TRAVAUX D'ENTRETIEN VOIRIE 2024-2026 : ATTRIBUTION DES LOTS**

Une consultation a été lancée pour réaliser les travaux d'entretien de la voirie communautaire pour la période 2024 à 2026.

Les travaux d'entretien de la voirie se décomposent en trois lots :

- Lot 1 : Assainissement (arasement, curage et canalisations)  
Montant maximum par an : 35 000 € TTC
- Lot 2 : Voirie (reprofilage et couche de roulement)  
Montant maximum par an : 345 000 € TTC
- Lot 3 : Petits aménagements (pavage, bordurage)  
Montant maximum par an : 40 000 € TTC

La date de remise des offres était fixée le 4 mars 2024 à 17h.

Après avoir procédé à l'ouverture des plis le 5 mars 2024, la commission d'appel d'offres s'est réunie le 21 mars 2024 afin d'examiner le rapport d'analyse des offres

Au vu des critères de jugement des offres, la commission d'appel d'offres propose de retenir les offres suivantes ;

- Lot 1 : Assainissement : entreprise SAS Zunino TP pour un montant de 46 700.40 € TTC
- Lot 2 : Voirie : entreprise COLAS France pour un montant de 339 302.40 € TTC
- Lot 3 : Petits aménagements : entreprise SAS Zunino TP pour un montant de 99 036.00 € TTC

**Le conseil communautaire, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :**

- **D'attribuer les marchés de travaux aux entreprises ci-dessus mentionnées,**
- **D'autoriser Monsieur le Président, à signer lesdits marchés et tous documents y afférent avec les entreprises ci-dessus mentionnées,**
- **D'accepter la dévolution des travaux liés à ces marchés de travaux.**

*Pour extrait certifié conforme*

*Certifié exécutoire après réception en sous-préfecture, le  
Et publication du*

**Le Président,  
Emmanuel LE SECQ**

